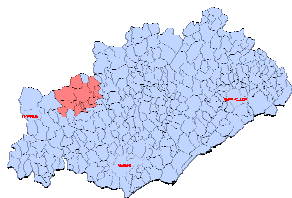


COMMENTAIRES SUR LA REALISATION DU DOCUMENT PLAN DE CHASSE MOUFLONS



SUIVI DE LA POPULATION :

Le suivi de la population de mouflons est réalisé à partir :

1. Des suivis d'abondance IPA réalisés chaque année en mai par le GIEC en collaboration avec l'ONCFS (station de Fagairolles), la FDCH et l'ONF.
2. De l'analyse du plan de chasse
 - taux de réalisation
 - évolution des poids des animaux et des mensurations du cornage
 - localisation des prélèvements (à l'approche et en battue)
3. Des études concernant la population et son environnement effectuées par l'ONCFS en partenariat avec l'ONF, la FDCH et le GIEC:
 - suivi du taux de reproduction, de la mortalité des agneaux (surtout en été)
 - état sanitaire
 - utilisation de l'espace
4. Des observations (*ad libitum*¹) réalisées par le personnel technique de chaque structure partenaire, des sociétés de chasse et des guides de chasse.

MISE A JOUR DES DONNEES SUR LE SUIVI DE LA POPULATION

1. Zone occupée par le mouflon

La population semble coloniser de nouveaux secteurs :

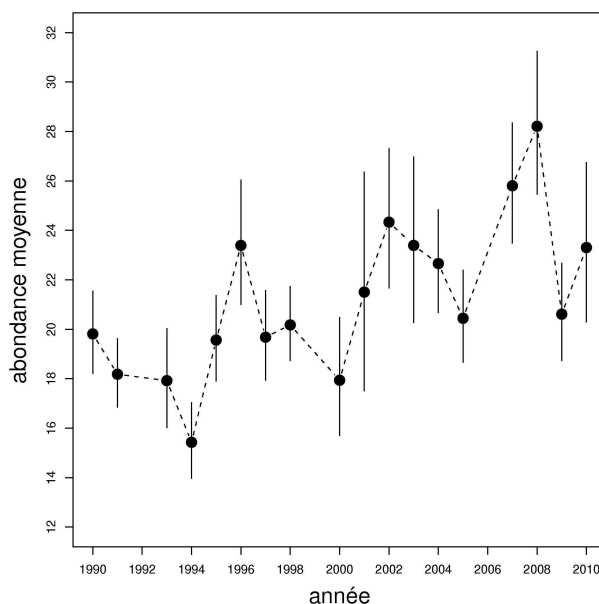
- commune de Fraïsse sur Agoût en limite avec les communes de St Julien d'Olargues et de St Vincent d'Olargues.
- commune de St Etienne d'Estrechoux en limite avec Taussac la Billière.

Ceci sera validé lors de la réalisation de l'enquête auprès des sociétés de chasse prévue en 2012.

2. Suivi d'abondance

Les comptages Indice Ponctuel d'Abondance réalisés au printemps au sein de la RNCFS et sur le plateau du Caroux permettent de constater l'évolution d'abondance moyenne de la population de mouflon. Le graphique décrit des variations inter-annuelles. Mais depuis 1990, l'abondance moyenne est en légère augmentation.

Les effets du plan de chasse de la saison écoulée (2010-2011) seront perceptibles au cours de ce printemps.



Graphique 1 : Évolution de l'abondance moyenne entre 1990 et 2010

¹ Au hasard du terrain

ANALYSE DU PLAN DE CHASSE 2010/2011

Rappel mis en place du plan de chasse 2010/2011

Suite au comité technique du GIEC du 1^{er} avril 2010 élargi aux communes hors territoire du GIEC mais concernées par la présence de l'espèce, et en accord avec tous les partenaires qui participent à la gestion du mouflon (GIEC, ONCFS, ONF, FDC), il est proposé à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, un projet d'évolution du plan de chasse mouflon pour la saison 2010/2011.

- le contexte : la population de mouflon est présente sur des secteurs proches des zones cultivées et des villages. En battue, les chasseurs rencontrent des difficultés à identifier les femelles cornues et les jeunes mâles. La crainte des chasseurs de commettre une infraction au plan de chasse rend difficile la réalisation de celui-ci.
- les motivations des chasseurs locaux :
 - faible intérêt pour l'espèce
 - manque de connaissances des chasseurs
 - manque de rigueur dans l'organisation des battues
 - souhait de contenir la population en périphérie
- l'objectif : réduire la population en périphérie et stopper les dégâts et les désagréments domestiques (jardins potagers, espaces fleuris)
- les moyens :
 - simplifier la réalisation du plan de chasse pour les chasseurs
 - former les chasseurs pour améliorer leurs connaissances sur l'espèce
 - se donner les moyens afin suivre et gérer la population (cartographie et analyse des prélèvements)

Plan de chasse 2010/2011 :

- instauration de bracelets MOI à réaliser uniquement en battue (les mercredis, samedis et dimanches) et uniquement dans les zones périphériques (interdiction de les réaliser au cœur de la population) (cf. carte en annexe)
- trois types de bracelets : mâles (MOM) et femelles (MOF) pour le cœur de la zone et indéterminés (MOI) en périphérie
- attribution de bracelets des 3 catégories à chaque bénéficiaire ayant une partie de son territoire dans la zone cœur
- pour tous les animaux : localisation des prélèvements sur une carte
- bilan mi-saison obligatoire
- organisation de journées de formation sur le mouflon organisée par le GIEC
- dispositif mis en place à titre expérimental pour la saison 2010/2011, si expérience non concluante ou déséquilibre des prélèvements (pas assez de femelles) : retour au plan de chasse antérieur

Suite à l'instauration des bracelets MOI, 4 réunions de secteurs ont été organisées avec l'ensemble des responsables de chasse (sociétés, ACCA et dianes) et ce afin d'informer chacun sur les modalités d'exécution du plan de chasse. Le bilan mi-saison a été réalisé en décembre permettant ainsi de faire le point pour chaque équipe et de connaître l'état d'avancement de la réalisation.

1. Réalisation du plan de chasse 2010/2011

Le taux de réalisation du plan de chasse mouflon est de 79,4%, celui-ci se décompose de la façon suivante :

- le taux de réalisation à l'approche est de 71,1 %
- le taux de réalisation en battue est de 85,6%

La répartition du plan de chasse par sexe est la suivante :

- 284 mâles réalisés
- 234 femelles réalisées

	Attribution 2010/2011	Réalisation 2010/2011
Mâles	194	140
Femelles	142	120
MOI	316	144 mâles
		117 femelles

Ces résultats démontrent une réalisation plus importante de mâles que de femelles notamment en ce qui concerne la réalisation des bracelets MOI.

2. Localisation de la réalisation du plan de chasse 2010/2011

De façon générale, les prélèvements couvrent l'ensemble du massif en se répartissant équitablement sur chaque secteur. La réalisation des bracelets MOI s'est effectuée uniquement dans la zone périphérique.

PLAN DE CHASSE 2011/2012

Le plan de chasse pour la saison 2011/2012 doit prendre en considération la réalisation de l'an dernier. Dans un premier temps, le souhait des sociétés est de baisser dans l'ensemble l'attribution générale du plan de chasse mouflon puisque la réalisation de 2010/2011 n'est que de 79,6%. Le but étant que chaque détenteur du plan de chasse puisse réaliser l'intégralité de son attribution plan de chasse.

La mise en place à titre expérimental de bracelets indifférenciés (MOI) devait permettre de réaliser une part importante de femelles et de réaliser les prélèvements dans les secteurs périphériques. Si la première condition n'a pas franchement été respectée, la seconde quant à elle démontre une réelle implication des détenteurs du plan de chasse dans les secteurs problématiques (secteurs à dégâts ou nouvellement colonisés par la population de mouflon).

De ce fait, l'attribution de bracelet MOI est reconduite mais pour éviter un déséquilibre dans les prélèvements de mâles et de femelles, il a été choisi de baisser l'attribution de mâles (167 mâles), d'augmenter l'attribution de femelles (153 femelles) et de diminuer le nombre de bracelets MOI (263 MOI).

Le prélèvement sera effectué en fonction des catégories suivantes :

MOM : mouflon adulte mâle

MOF : mouflon adulte femelle et jeune de l'année sexe indifférencié

MOI : mouflon sexe et âge indéterminé

PROPOSITIONS 2011 :

- **Secteur hors réserve : 583 mouflons (167 mâles, 153 femelles et 263 mouflons indéterminés)**
- **Secteur réserve (RNCFS) : 10 mouflons (5 mâles et 5 femelles)**

Espèce : Mouflon	Catégorie	Bracelet	Attribution
	Mâles	MOM	172
	Femelles et Agneaux	MOF	158
	Indéterminés	MOI	263
	TOTAL		593

Cas particuliers de la Vallée de l'Hérault

10 bracelets mouflons indifférenciés ont été attribués lors de la saison 2010/2011 (aucun réalisé).

Il est proposé d'attribuer 8 bracelets mouflons indéterminés (MOI) pour la société communale de chasse de Puéchabon (3) et la forêt domaniale de Puéchabon (5).

Espèce : Mouflon	Catégorie	Appellation	Attribution
	Indéterminés	MOI	8

TOTAL HERAULT

Espèce : Mouflon	Catégorie	Appellation	Attribution
	Mâles	MOM	172
	Femelles et Agneaux	MOF	158
	Indéterminés	MOI	271
	TOTAL		601